



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Réforme de l'assurance chômage

Question au Gouvernement n° 1761

Texte de la question

RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

Mme la présidente . La parole est à M. Adrien Quatennens.

M. Adrien Quatennens . Vous avez annoncé une nouvelle réforme de l'assurance chômage. Avec l'espoir que la séance de questions au Premier ministre soit, contrairement à la séance de questions au Gouvernement, une véritable séance de réponses aux députés, je poserai deux questions directes. Selon vous, y a-t-il un lien entre le niveau d'indemnisation du chômage et le niveau du chômage lui-même ? Ensuite, y a-t-il assez d'emplois pérennes non pourvus pour le nombre de demandeurs d'emploi en France ?

Mme la présidente . La parole est à M. le Premier ministre.

M. Thomas Portes . Il n'a jamais travaillé !

M. Gabriel Attal, Premier ministre . Je vais répondre à vos deux questions. D'abord, je veux rappeler un fait.

M. Adrien Quatennens. Répondez plutôt à la question !

M. Gabriel Attal, Premier ministre . Lorsque le Président de la République a été élu en 2017, le taux de chômage était de 9,6 %. Aujourd'hui, il est de 7,5 %. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE et sur plusieurs bancs des groupes Dem et HOR. – M. Bertrand Pancher applaudit aussi.*) Nous avons le taux de chômage le plus bas depuis quarante ans, le taux de chômage des jeunes le plus bas depuis vingt-cinq ans et le taux d'emploi le plus haut depuis qu'il est mesuré.

Que s'est-il passé, entre 2017 et aujourd'hui, qui explique une diminution de deux points du taux de chômage ?

Mme Mathilde Panot . Vous avez échoué, voilà ce qui s'est passé !

M. Sébastien Delogu . Vous avez rayé les chômeurs des listes !

M. Gabriel Attal, Premier ministre . Qu'a-t-il été fait ? D'abord, nous avons mené une politique économique et fiscale pour favoriser l'activité de nos entreprises. L'avez-vous soutenue ? La réponse est non. Pourtant, elle a permis d'avoir le taux de chômage le plus bas depuis quarante ans et de créer 2 millions d'emplois dans notre pays. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Qu'a-t-il été fait entre 2017 et aujourd'hui ? Nous avons mené des réformes visant à orienter davantage notre modèle social vers l'activité, notamment une réforme de l'assurance chômage et une réforme du RSA. Les avez-

vous soutenues ? La réponse est non.

M. Fabien Roussel . Répondez à la question !

M. Gabriel Attal, *Premier ministre* . La réalité, c'est que vous avez systématiquement combattu tous les choix faits par ce gouvernement et cette majorité pour favoriser le travail ;...

M. Benjamin Lucas-Lundy . Eh oui ! C'est une découverte !

M. Gabriel Attal, *Premier ministre*pour autant, nous avons tenu bon et aujourd'hui, nous avons un taux de chômage historiquement bas. Vous pourriez reconnaître que vous vous êtes trompés et que l'action qui a été menée par cette majorité a permis d'avoir un taux de chômage faible. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE.*)

La réalité, c'est que vous n'êtes même pas capables de le reconnaître. Avant de répondre à votre question, je vais vous en poser une (*Vives exclamations sur les bancs des groupes LFI-NUPES, SOC, Écolo-NUPES et GDR-NUPES*) : comment expliquez-vous que le chômage ait autant baissé si ce n'est grâce à l'activité et à la politique de ce gouvernement ? Je vous demande de me répondre. (Mêmes mouvements.)

Mme Ségolène Amiot. Madame la présidente, ce sont les députés qui posent les questions !

M. Gabriel Attal, *Premier ministre* . Je reviens sur les deux questions que vous avez posées. En France, avant la précédente réforme, nous avions un modèle dans lequel la durée d'indemnisation était la plus longue et, pourtant, nous avions le taux de chômage le plus important. (*Mme Mathilde Panot s'exclame.*)

Mme Catherine Couturier . Il y a combien de pauvres en plus ?

M. Gabriel Attal, *Premier ministre* . Beaucoup d'études montrent qu'après douze mois, les chances de retrouver un emploi sont beaucoup plus faibles. À partir de là, il existe différents leviers sur lesquels vous pouvez agir : la durée d'affiliation, le nombre de mois durant lesquels vous devez avoir travaillé au cours des deux dernières années, la durée d'indemnisation, la période durant laquelle vous êtes indemnisé, le niveau des indemnisations et la dégressivité qui peut être instaurée. Une réforme récente relative au niveau des indemnisations a été menée : cette piste n'a pas ma préférence.

Sur le deuxième sujet, oui, chaque jour, des centaines de milliers d'emplois ne sont pas pourvus dans notre pays.

M. Sylvain Maillard . Eh oui !

M. Gabriel Attal, *Premier ministre* . Nous nous déplaçons tous dans nos circonscriptions, nous nous rendons partout sur le terrain, nous rencontrons des dirigeants d'entreprises qui cherchent à recruter et dont de nombreux projets sont freinés. Ils disent que les entreprises pourraient se développer économiquement, qu'elles créent des emplois mais qu'elles ne trouvent pas preneurs malgré toutes les démarches qu'elles entreprennent, notamment auprès de Pôle emploi – désormais France Travail – et des missions locales. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Oui, j'assume de dire qu'avoir un modèle social incitant plus à l'activité permettrait de pourvoir un certain nombre de postes qui ne le sont pas aujourd'hui, ce qui entraîne une perte de financement pour nos services publics et pour notre modèle social. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

M. Benjamin Lucas-Lundy . C'est vrai que les sondages montrent que tout va bien !

Mme la présidente . La parole est à M. Adrien Quatennens.

M. Adrien Quatennens . La bonne réponse était non : il n'y a pas de lien entre le niveau d'indemnisation du chômage et le niveau du chômage lui-même. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Mme Delphine Lingemann . Il fait les questions et les réponses !

M. Adrien Quatennens . D'ailleurs, le chômage était au plus bas dans notre pays à l'époque où il était le plus indemnisé.

Mme Christine Arrighi . Eh oui !

M. Adrien Quatennens . Je veux rappeler que la perte d'un emploi est une souffrance, que le chômage tue directement 14 000 personnes par an. Je veux rappeler aussi que l'indemnisation du chômage n'est pas la charité mais une assurance pour laquelle les travailleurs cotisent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) Avec vos précédentes réformes, nous sommes passés de 70 % de chômeurs indemnisés en 2008 à moins de 40 % désormais.

La seconde bonne réponse était non : il n'y a pas assez d'emplois pérennes non pourvus pour le nombre de demandeurs d'emploi en France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES. – Exclamations sur les bancs du groupe RE.*) Il y a environ un emploi non pourvu pour vingt-deux demandeurs d'emploi disponibles.

Vous pourrez donc obtenir des statistiques du chômage alléchantes, à coups de radiation, de contrats d'apprentissage, de subventions, d'explosion des contrats de courte durée.

M. François Cormier-Bouligeon . L'apprentissage, c'est du travail !

M. Adrien Quatennens . La réalité, c'est que le marché ne crée pas assez d'emplois pérennes, malgré l'argent public dont vous arrosez généreusement les véritables assistés de ce pays, les riches et les grandes entreprises. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Vous ne cessez de répéter que le travail doit mieux payer que l'inactivité. Mais, avec vos nouveaux amis de l'extrême droite, comme vous refusez l'augmentation des salaires pour creuser l'écart entre ceux qui sont en emploi et les autres, vous appauvrissez ceux qui sont le plus en difficulté. Foutez donc la paix aux plus démunis et rendez l'argent que vous avez donné sans résultat à vos amis ! (« *Bravo !* » et *applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. Sébastien Chenu . Et paf !

Mme la présidente . La parole est à M. le Premier ministre.

M. Gabriel Attal, Premier ministre . J'ai répondu à vos deux questions. (« *Non !* » sur les bancs du groupe LFI-NUPES.) Vous n'êtes pas d'accord avec la réponse, c'est tout à fait votre droit.

M. Benjamin Lucas-Lundy . Il est lucide, c'est déjà ça !

M. Gabriel Attal, Premier ministre . Je note que je vous ai posé une question. (*Mme Mathilde Panot s'exclame.*)

Mme Ségolène Amiot. Il recommence, madame la présidente !

M. Gabriel Attal, Premier ministre . Qu'est-ce qui explique que le chômage ait autant baissé depuis l'élection du Président de la République, si ce n'est l'action de cette majorité ? Vous n'avez pas répondu. Reconnaissez-vous donc que c'est l'action de cette majorité qui a permis la baisse historique du chômage ? Il n'est jamais trop tard pour changer d'avis. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE et sur quelques bancs des groupes Dem et HOR. - Vives exclamations sur les bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*)

M. Benjamin Lucas-Lundy . On pourrait le laisser seul !

Données clés

Auteur : [M. Adrien Quatennens](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1761

Rubrique : Chômage

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 avril 2024